

Compte rendu de réunion de la commission d'évaluation

Année universitaire : 2007-2008

Nom de la formation : **M2 Professionnel
Sport et action publique**

Code Apogée de l'étape : SSSAPI(41)

Nom du responsable
de l'évaluation : Nadine HASCHAR-NOÉ et Jean-Charles BASSON

Adresse mail : noe@cict.fr et basson@cict.fr

Date de la réunion : 8 avril 2008

Enseignants présents

Nombre : 4 enseignants

Liste : Jean-Charles BASSON, Patrick BAYEUX, Emily HANCOCK-MONOT,
Nadine HASCHAR-NOÉ

Étudiants présents

Nombre : Tous, soit 17 étudiants.

Les étudiants étant en stage à cette période, l'évaluation a été faite avec eux lors
du dernier contrôle terminal le 22 février.

Personnels technique et administratif présents

Nombre : 1

Liste : Laure FAURÉ (scolarité Master 2)

Points traités localement

(par l'équipe pédagogique ou la direction de la composante)

Point soulevé	Réponse apportée
1 – Contrôle de connaissances : répartition et prise en compte du travail personnel.	Modifications des MCC pour l'année 2008-2009 : augmentation des contrôles continus écrits et oraux en remplacement d'une seule épreuve écrite de 6 heures pour les UE spécifiques.
2 – Conditions matérielles salles.	Demande d'une salle « identique » affectée au master 2 (cours, lieu de travail et séminaire).
3 – Relations apports théoriques – apports professionnels.	Prise en compte de travaux demandés par les professionnels (études de cas) et des documents préparatoires au cours dans l'évaluation en contrôle continu.

4 – Temps de travail personnel à regrouper dans l'emploi du temps.	En rapport avec demande de salle, regroupement de l'emploi du temps 3 jours par semaine pour laisser deux journées aux étudiants pour travail personnel et préparation des dossiers collectifs.
5 – Redondances entre certains enseignements.	Réunion de préparation rentrée et de coordination juin 2008 entre enseignants.
6 – Contenus des conférences communes aux trois masters.	Programme et plan de l'intervention diffusés aux étudiants avant les conférences.

Points à traiter globalement (par l'établissement)

1 – Conditions matérielles salles : le manque de salle pour l'UFR STAPS oblige une rotation des lieux de cours. Demande d'une salle «identique » pour le master 2 (cours, lieu de travail et de séminaire) fait à l'UFR début juin 2008 pour la rentrée prochaine.

Conclusions de la commission d'évaluation

L'emploi du temps de ce master est resserré entre début octobre et fin février pour permettre le départ en stage des étudiants dès début mars. Ce calendrier chevauche celui des autres années d'étude, ce qui pose des problèmes de salles. Les conditions matérielles d'accueil ne sont pas toujours adaptées à l'intensité de travail demandé aux étudiants (salle disponible, lieu de travail collectif, accès à la documentation,...) et à l'accueil de nombreux intervenants extérieurs à l'établissement (transport de matériel vidéo ou informatique...).

Libellé des questions au choix de l'équipe pédagogique

A – Thèmes ou contenus manquants dans la formation ?

B – L'intervention des professionnels est-elle suffisante ?

C – Le contenu des UE communes doit-il évoluer ?

D – Le contenu des UE spécifiques doit-il évoluer ?

E – Propos libres.

Date : 6 juin 2008